



DEMANDE DU WALLET UBCIPAY

Siège

Nom du Conseiller UBCI

Code exploitant

DÉSIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE AUQUEL EST RATTACHE LE WALLET « SOUSCRIPTEUR »

Numéro du compte de rattachement :

1 1 | | | | | | | | | | 5 0 9 7 8 8 | | |

Nom et Prénom:

CIN :

Délivrée à :

Date de délivrance :

Profession :

Date de naissance :

Adresse

Code Postal :

Ville :

Courrier :

Adresse

@

Tel Mobile:

Electronique :

DÉSIGNATION DU MANDATAIRE

Nom et prénom du mandataire :

CIN :

Délivrée à :

Date de livraison

:

Adresse

Code Postal :

Ville :

Courrier :

Adresse électronique :

@

Tel Mobile

DESIGNATION DU DETENTEUR DU WALLET

Nom et prénom :

CIN :

Délivrée à :

Date de livraison :

Profession :

Date de naissance :

Adresse

Code Postal :

Ville :

Courrier :

Adresse électronique :

@

Tel Mobile:

Le Titulaire/Mandataire du compte et le détenteur du wallet UBCIPAY:

1- reconnaissent avoir pris connaissance des conditions générales d'utilisation du service wallet décrites dans le présent contrat.

2- déclarent y adhérer sans réserve et assumer la responsabilité entière de l'utilisation du wallet.

CADRE RESERVE A L'UBCI

Numéro du Wallet

1 0 1 1 0 1 * * * * * * * * * * | | |

Fait à

, le

LA BANQUE

MANDATAIRE
«Lu et Approuvé»

DETENTEUR DU WALLET
«Lu et Approuvé»

CONDITIONS GENERALES DE FONCTIONNEMENT

I. Définitions

Pour les besoins du présent contrat, il convient d'entendre par:

Banque : l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie (UBCI).

Contrat : désigne le présent contrat d'adhésion au Wallet, ses Conditions Générales de fonctionnement, ses Conditions Particulières ainsi que tout document annexe et avenant, qui constitue un tout indivisible.

Application mobile : Une application mobile est un logiciel applicatif développé pour un appareil électronique mobile, tel qu'un assistant personnel, un téléphone portable, un smartphone...

Wallet : constitue un moyen de paiement permettant à son détenteur de stocker de façon sécurisée dans un portefeuille numérique, de la monnaie électronique en vue d'effectuer des paiements, d'émettre ou de recevoir des transferts d'argent ainsi que de faire du cash in et du cash out.

Wallet par défaut : Le « Wallet par défaut » est unique à un instant donné et peut être changé à tout moment, par son détenteur. Tous les transferts mobiles seront reçus systématiquement au niveau du « Wallet par défaut » sauf s'il y a une précision de la banque destinatrice du transfert. Le client peut détenir un Wallet domicilié au sein du même établissement ou plusieurs Wallet dans différents établissements de la place. Lors de l'activation d'un Wallet, le client doit préciser s'il s'agit d'un « Wallet par défaut » ou pas.

Etablissement : désigne tout établissement bancaire, La Poste ou les établissements de paiement.

Cash-In : il s'agit d'une opération de dépôt d'espèce au niveau du Wallet.

Cash-Out : il s'agit d'une opération de retrait d'espèce à partir du Wallet, auprès d'un distributeur automatique de billets, sans carte bancaire

Compte de rattachement: désigne le compte ouvert dans les livres de la Banque tel que précisé dans le Bulletin d'Adhésion et sur lequel est rattaché le Wallet.

Détenteur du Wallet: peut-être le titulaire du compte ou toute autre personne nommément désignée dans le présent contrat.

Carte digitalisée : Désigne la digitalisation de la carte de paiement du client au moment de son inscription sur l'application UBCIPAY.

UBCIPAY : Désigne l'application de paiement mobile pour les clients à titre privé

DAB/GAB : appareils de distribution automatique de billets de Banque.

TPE : Terminal de Paiement Electronique.

Objet :

Le Wallet UBCIPAY est un moyen de paiement adossé à un compte prépayé qui permet à son titulaire d'effectuer en temps réel différents services de paiement et de transfert d'argent et ce, via l'application mobile UBCIPAY. Cette application est téléchargeable à partir de Google Play, Apple Store et Huawei AppGallery.

Fonctionnalités du Service Wallet UBCIPAY :

Les fonctionnalités disponibles au niveau de l'application UBCIPAY sont :

La souscription : Le client UBCI doit signer le présent contrat au préalable au niveau de l'agence. Dès que le client reçoit le code d'activation de son Wallet, il télécharge l'application sur son smartphone et active son Wallet en suivant les étapes affichées.

Le Chargement du Wallet ou Cash-In: Le détenteur du Wallet peut bénéficier de trois canaux de chargement à savoir :

- Chargement au niveau de l'agence en faisant un versement espèces.
- Chargement via une carte bancaire de paiement UBCI à partir des GABs UBCI.
- Chargement via sa carte digitalisée (même client) au niveau de l'application UBCIPAY.

Lors d'une opération du Cash-In, le Wallet est instantanément alimenté par le montant chargé.

Les limites autorisées pour ce type d'opérations sont indiquées dans les conditions générales de l'application UBCIPAY.

Retrait d'argent à partir du « Wallet » ou Cash-Out : après la génération d'un code de retrait au niveau de l'application, le détenteur du Wallet peut effectuer dans l'un des GABs UBCI ou des GABs confrères (permettant cette opération), un retrait sans carte dans la limite du solde disponible au niveau de son Wallet.

Les limites autorisées pour ce type d'opération sont indiquées dans les conditions générales de l'application UBCIPAY.

Transfert d'argent : l'opération de transfert d'argent domestique se décline en 3 types :

- Transfert d'un Wallet UBCI vers un Wallet UBCI.
- Transfert d'un Wallet UBCI vers un Wallet confrère.
- Transfert d'un Wallet confrère vers un Wallet UBCI.

Lors d'une opération de transfert, le bénéficiaire « détenteur du Wallet » reçoit instantanément le montant transféré.

Les limites autorisées pour ce type d'opération sont indiquées dans les conditions générales de l'application UBCIPAY.

Paiement chez le commerçant : le Client peut payer ses achats à partir de son Wallet UBCIPAY, auprès des commerçants accepteurs détenant un Wallet UBCIPAY PRO ou tout autre application interopérable avec UBCIPAY, en scannant le QR code généré par l'application Mobile ou par le canal mobile du TPE ou en saisissant le code de paiement généré par l'application Mobile du commerçant.

Avant la validation de toutes transactions effectuées à partir du Wallet UBCIPAY, un écran affiche le résumé de l'ensemble de l'opération et demande la validation de cette dernière par la saisie du mot de passe du Client sur l'Application mobile UBCIPAY.

Les services proposés sont susceptibles d'être enrichis. Ils seront affichés et accessibles sur l'application au fur et à mesure de leur insertion.

Historiques Transactions : l'application UBCIPAY donne accès au détenteur du Wallet à un historique des transactions de 30 jours pour toutes les opérations effectuées via le Wallet.

II. Conditions d'inscription au service :

Le Service est réservé à la clientèle des particuliers, personnes physiques majeures titulaires cumulativement d'un :

- Compte chez l'UBCI
- Smartphone compatible avec Play Store, Apple Store et Huawei AppGallery.
- Un numéro mobile tunisien en leur nom : L'utilisation d'UBCIPAY se fait en Tunisie comme à l'étranger. Dans ce dernier cas, la ligne téléphonique du mobile doit avoir fait l'objet d'un roaming au préalable.

III. Accès au service :

L'accès au service est subordonné au respect par l'Utilisateur des dispositions de ce contrat.

Moyens techniques : L'accès au Service se fait via l'utilisation d'Internet au moyen d'un terminal mobile. L'Utilisateur fait son affaire personnelle :

- La détention d'un smartphone, de sa mise en service et de sa maintenance
- Son accès à Internet sur son terminal mobile
- La compatibilité du matériel et des logiciels destinés à utiliser le Service.

Inscription et modalité de souscription du présent Contrat: Toute acceptation du présent Contrat permet automatiquement l'accès à l'ensemble des services Wallet UBCIPAY, sous réserve de la compatibilité technique de son matériel pour l'utilisation du Service. L'inscription via le smartphone s'effectue après téléchargement de l'application mobile UBCIPAY à partir de Play Store, Apple Store et Huawei AppGallery puis connexion à cette dernière et nécessite pour le Client :

- Une Pré-inscription auprès de son agence UBCI.
- Une prise de connaissance et acceptation des Conditions Générales d'utilisation de l'application UBCIPAY par le client
- Une activation du Wallet sur l'application UBCIPAY par le client qui se conclut par le choix et la confirmation de son code secret (mot de passe de l'application).

IV. Codes/ Sécurité :

Le code personnel défini lors de l'inscription à UBCIPAY, soit le mot de passe de l'application UBCIPAY, est strictement confidentiel. Le Client s'engage à le tenir secret et s'interdit de le communiquer à quiconque.

Le Client est entièrement responsable de la conservation et de l'utilisation de ses codes et, le cas échéant, des conséquences de leur divulgation et/ou de leur utilisation par des tiers.

Il appartient notamment au client de s'assurer que la conservation et la saisie de ses codes personnels soient effectuées dans des conditions parfaites de sécurité et de confidentialité.

Pour des raisons de sécurité, l'accès au Service pourra être bloqué temporairement au Client après composition à trois reprises d'un mot de passe erroné.

La Banque recommande de modifier le mot de passe de l'application UBCIPAY chaque 90 jours.

V. Assistance :

La Banque met à disposition de l'utilisateur un service d'assistance via son Centre de Relations clients (CRC).

VI. Conditions tarifaires

Les services ci-après sont offerts gratuitement pour le détenteur du Wallet UBCIPAY :

- La souscription au Wallet UBCIPAY.
- Le chargement du Wallet UBCIPAY.
- Le paiement chez le commerçant ou autres prestataires
- La désinscription.

Seules les opérations de transfert d'argent (en émission) et Cash-out sont facturées.

Les commissions suivantes sont perçues :

- Transfert d'argent :

- Gratuit entre Wallets UBCI
- 0,5 TND + 0.3% du montant du transfert vers Wallet confrère, cette commission est payée par le donneur d'ordre du transfert.

- Cash out :

- Gratuit sur un GAB UBCI
- 1 TND + 0,3% du montant sur un GAB confrère.

Le Client conserve à sa charge les coûts de connexion facturés par son fournisseur d'accès Internet lors de l'utilisation du Service, ainsi que les coûts de communication téléphonique dont il serait à l'origine dans le cadre de l'utilisation du service ou pour toute demande d'information complémentaire liée à celui-ci.

VII. Obligations et Responsabilités :

• La Banque :

L'UBCI s'engage à fournir le service selon les modalités définies au présent Contrat.

La Banque décline toute responsabilité en cas de dysfonctionnement dû à un défaut de compatibilité de l'équipement personnel du client ou de la configuration de son matériel telle que visée à l'article 3 du présent Contrat.

La Banque n'est pas responsable des dysfonctionnements imputables aux fournisseurs d'accès et opérateurs de téléphonie mobile choisis par l'Utilisateur.

La Banque ne saurait être tenue pour responsable de tout préjudice consécutif à une faute, inexécution, à une mauvaise exécution imputable à l'Utilisateur, ou d'un cas de force majeure.

En aucun cas, la Banque ne sera tenue de réparer les dommages directs ou indirects éventuellement subis par l'Utilisateur.

• Le Client :

Le Client doit prendre toute mesure pour conserver à tout moment en sa possession son smartphone et préserver la confidentialité de ses codes.

Le Client doit utiliser le service conformément aux finalités spécifiées dans le présent Contrat. Il assume les conséquences de l'utilisation du Service tant qu'il n'a pas fait une demande d'opposition (ou de blocage) dans les conditions prévues à l'article XI ci-dessous.

Le Client s'engage à mettre à jour les informations communiquées lors de l'inscription, en cas de changement de celles-ci.

Le Client déclare également accepter au préalable les caractéristiques et les limites de l'Internet, en particulier en ce qui concerne les performances techniques, les temps de réponse, de consultation, d'interrogation ou de transfert des données.

Le Client détenteur de plusieurs Wallet domiciliés au sein de différents établissements de la place est responsable de la désignation ou de la modification de son « Wallet par défaut ».

Le Client est responsable des opérations effectuées via son Wallet UBCIPAY. La banque décline toute responsabilité liée à l'exécution d'une transaction par erreur à un autre bénéficiaire différent que celui souhaité ou un montant autre que celui voulu lors de l'action.

Le Client est responsable de son utilisation. La banque décline toute responsabilité en cas de divulgation du Code secret ou encore en cas d'usage frauduleux ou abusif.

Tout usage frauduleux ou abusif du Wallet UBCIPAY est passible des sanctions prévues conformément aux lois et règlements en vigueur.

VIII. Secret Bancaire :

Les données de l'utilisateur sont protégées par le secret professionnel auquel est tenue la Banque selon les modalités prévues par la convention de compte de dépôt signée avec la Banque.

IX. Protection des données personnelles :

Les données personnelles traitées dans le cadre de la souscription au service UBCIPAY et tout au long de l'utilisation du service sont obligatoires et nécessaires au fonctionnement du Service. Ces données personnelles sont traitées par l'UBCI en qualité de responsable du traitement :

- sur le fondement de ses obligations légales et réglementaires aux fins de : lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, conformité à la législation applicable en matière de sanctions internationales et d'embargos, lutte contre la fraude fiscale, détection des transactions anormales
- sur le fondement de l'exécution du contrat aux fins de : souscription et de gestion du Service
- sur le fondement de l'intérêt légitime aux fins de : preuve des transactions et des opérations, gestion informatique, prévention de la fraude et des abus, création de modèles statistiques anonymisés.

Afin d'accomplir les finalités précitées, l'UBCI communique les données personnelles de l'utilisateur uniquement aux prestataires et sous-traitants réalisant des tâches matérielles et techniques pour son compte.

Les données personnelles de l'Utilisateur sont conservées pendant la durée nécessaire au respect des dispositions légales et réglementaires applicables ou pendant la durée requise aux fins desquelles elles ont été recueillies.

Les données de transactions sont conservées pendant une durée de 14 mois à compter de leurs collectes.

Conformément à la loi organique 2004-63 du 27/07/2004 relative à la protection des données à caractère personnel, l'Utilisateur dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, et de portabilité de ses données, de limitation du traitement des données le concernant. L'utilisateur dispose également d'un droit d'opposition au traitement de ses données personnelles, pour des raisons liées à sa situation particulière et d'un droit de s'opposer à tout moment au traitement de ses données personnelles à des fins de prospection commerciale, y compris le profilage lié à cette prospection. L'Utilisateur dispose enfin du droit de définir la manière dont il entend que soient exercés, après son décès, ces droits. Pour exercer ses droits, l'Utilisateur peut adresser un courrier à L'UBCI, au 139, avenue de la Liberté. 1001 Tunis ou sur le site Internet ubci.tn, rubrique « Données personnelles ».

Si l'utilisateur a des questions concernant l'utilisation de ses données, il peut contacter le Délégué à la Protection des Données par courrier adressé à UBCI au 139, avenue de la Liberté. 1001 Tunis.

Pour des informations complémentaires sur la politique de protection des données personnelles de l'UBCI, l'Utilisateur peut se référer à la Notice de protection des données personnelles qui est disponible sur le site Internet ubci.tn rubrique « Données personnelles »

X. Interruption du service :

La Banque peut bloquer l'accès total à UBCIPAY ou l'une ou plusieurs de ses prestations pour des raisons de sécurité ou de présomption d'opération non autorisée ou frauduleuse. Cette décision de blocage sera notifiée dans tous les cas au Client. Le cas échéant, le Client s'oblige, en conséquence, à ne plus faire usage total ou partiel du Service.

Le Service pourra être ponctuellement interrompu pour de courtes périodes pour des raisons d'ordre technique, notamment pour effectuer des opérations de maintenance.

XI. Opposition ou Blocage du service par le client :

En cas de vol, de détournement ou de toute utilisation frauduleuse de ses codes d'accès ou de son smartphone, le Client doit en informer sans tarder la Banque aux fins de blocage de l'accès au Service.

Dans tous les cas, le client doit immédiatement :

- Alerter son agence
- Ou appeler le centre de relations clients (CRC) par téléphone en suivant les instructions du répondeur.

XII. Durée du contrat utilisateur et résiliation :

Le présent Contrat est conclu pour une durée indéterminée.

Il peut être résilié à tout moment par écrit avec accusé de réception par le Client ou par la Banque. La résiliation par le Client prend effet trente (30) jours après la date de réception de sa notification à La Banque, sous réserve de la bonne exécution des opérations de paiement effectuées au moyen du Service et encore en cours. La résiliation par La Banque prend effet quinze jours 15 après la date d'envoi de sa notification au Client, sous réserve de la bonne exécution des opérations de paiement effectuées au moyen du service et encore en cours.

La banque s'engage à décharger le solde disponible du Wallet résilié et le loger dans le compte principal du client.

Le Client s'engage à respecter l'ensemble des obligations contractuelles mises à sa charge dans le cadre du présent Contrat Utilisateur, jusqu'à ce que la résiliation devienne effective.
A compter de la date de résiliation, le Client n'aura plus le droit d'utiliser le service et la Banque pourra prendre toutes les mesures utiles pour ce faire.

XIII. Recours :

- **En premier recours**

- ✓ **L'agence.** Le Client peut contacter directement son conseiller habituel ou le directeur de son agence, pour lui faire part d'une réclamation ou par courrier.
- ✓ **Le Responsable Réclamations Clients.** Si le Client n'a pas reçu de réponse satisfaisante à sa réclamation, il peut aussi contacter par écrit le Responsable Réclamations Clients. Ses coordonnées sont disponibles en agence ou sur le site Internet ubci.tn

- **En dernier recours amiable**

Le Médiateur est le dernier recours amiable avant d'entreprendre une démarche judiciaire.

- Soit par voie postale : coordonnées du Médiateur à récupérer du site ubci.tn

- Soit par voie électronique : adresse email du Médiateur à récupérer du site ubci.tn

XIV. Modifications des conditions du contrat :

La Banque se réserve le droit d'apporter des modifications au présent Contrat, qui seront communiquées au Client par l'envoi d'un message via les canaux de communication de la banque, 45 jours avant la date de leur entrée en vigueur. L'absence de contestation notifiée à La Banque avant l'expiration du délai précité vaut acceptation de ces modifications. Dans le cas où le Client n'accepte pas les modifications, il a le droit de résilier immédiatement et sans frais le présent Contrat.

XV. Arrêt du service :

En cas d'arrêt de la fourniture du Service, le Client sera informé avec un préavis de trois (3) mois des dates et conditions d'arrêt de la fourniture du Service.

XVI. Evolution du service :

Le Service est susceptible de faire l'objet d'évolutions, ou d'être remplacé à tout moment, notamment en fonction des évolutions technologiques.

Le Client sera informé via les canaux de communication de la banque de la date de mise en place de l'évolution.

XVII. Loi applicable et règlement des différends :

Le présent contrat est régi par le droit tunisien.

Tout différend entre les Parties relatif à l'existence, la validité, l'interprétation, l'exécution et la résiliation du présent Accord, que les Parties ne pourraient pas résoudre à l'amiable, seront soumis aux Tribunaux de Tunis.